



## Déclaration liminaire du SNUipp-FSU 54

CAPD du 1<sup>er</sup> juillet 2019

Madame l'IA DASEN, Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

Le traitement de la Hors Classe et de la Classe exceptionnelle sont décidément très problématiques. L'année dernière était une année transitoire compliquée, chargée d'incertitudes et aboutissant à plusieurs reports pour améliorer la lisibilité des promotions.

Car c'est bien là que le bât blesse : si les promotions suscitent tant de crispations chez les collègues, c'est à cause de critères qui restent peu lisibles et du sentiment global d'opacité. Sans oublier qu'un certain nombre connaît des fins de mois difficiles et attend une promotion qui représente d'abord un gain financier avant d'être une reconnaissance.

Cette année, le déroulement des opérations s'est peu amélioré : des avis visibles au dernier moment par les collègues (et non annoncés comme consultables) et des documents reçus sur table en groupe de travail pour la Hors Classe puis ce vendredi à 16h pour la Classe exceptionnelle. Si nous sommes conscients de la charge de travail qui incombe aux services, il ne nous est pas possible techniquement de préparer correctement ce point de la CAPD. C'est pourquoi nous vous demandons le report du point « classe exceptionnelle 2019 ».

Le SNUipp-FSU rappelle enfin son attachement à un déroulé de carrière cylindrique, avec avancement de toutes et tous au même rythme. C'est pourquoi il continuera de porter l'ancienneté comme critère principal des promotions, hors de toute notion très subjective de mérite.